

Les débuts de la philosophie universitaire à Montréal. Les Mémoires du doyen Ceslas Forest, O.P. (1885-1970)

Yvan Lamonde and Benoît Lacroix

Volume 3, Number 1, avril 1976

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/203043ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/203043ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société de philosophie du Québec

ISSN

0316-2923 (print)

1492-1391 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Lamonde, Y. & Lacroix, B. (1976). Les débuts de la philosophie universitaire à Montréal. Les Mémoires du doyen Ceslas Forest, O.P. (1885-1970). *Philosophiques*, 3(1), 55–79. <https://doi.org/10.7202/203043ar>

**LES DÉBUTS DE LA PHILOSOPHIE
UNIVERSITAIRE À MONTRÉAL
LES MÉMOIRES DU DOYEN CESLAS FOREST, O.P.
(1885-1970)**

par Yvan Lamonde et Benoît Lacroix

Datant à peine d'un demi-siècle, l'enseignement philosophique universitaire n'a pas encore trouvé ses historiens. Des travaux généraux, de M. Léon Lortie et de M. Philippe Sylvain, sont en cours sur l'histoire de l'Université de Montréal (1920) et sur celle de l'Université Laval (1852). Il faut souligner, en ce qui concerne la philosophie universitaire, la mise sur pied, à l'Institut Supérieur des Sciences Humaines de Laval, d'une recherche d'équipe sur la philosophie au Québec (1930-1970).

Ce manque de travaux, partiellement attribuable à un recul historique assez court, tient aussi aux impératifs de la documentation. La rédaction et la conservation des Mémoires du Père Ceslas Forest auront comme premier effet d'entraînement d'éveiller le milieu philosophique aux préoccupations de cueillette et de conservation de documents utiles à une histoire de la philosophie québécoise au vingtième siècle. Les archivistes d'universités, de communautés religieuses et de d'autres milieux trouveront dans les bottins des Facultés de Philosophies d'autres noms importants à ajouter à ceux de M. Fillion, Hermas Bastien, Damien Jasmin, Charles de Koninck, Jacques Lavigne, des Pères Régis, Lachance, A.-M. Éthier, Voyer, Gaudron, Peghaire. Peut-être même quelqu'un prendra-t-il l'initiative de provoquer une histoire de la philosophie québécoise au vingtième siècle par l'autobiographie ?

LE PÈRE CESLAS-MARIE FOREST, o.p. (1885-1970)

Comme la plupart des pionniers de sa génération, le Père Ceslas Forest était tout d'une pièce : d'une intelligence comme

on en rencontre rarement, lucide, connaissant bien les humains, combatif, préoccupé davantage de créer des institutions que de fabriquer des théories, il aura vécu assez longtemps pour vérifier l'exactitude et les limites de ses options. Ce qu'il aime avant tout, et peut-être tient-il cela de la philosophie, science de son coeur, c'est l'intelligence ouverte à toutes les possibilités de l'homme. Facilement rationaliste, sceptique par vertu autant que de nature, refusant les compromis du sentiment pour valoriser les bienfaits de l'esprit, bien qu'écrivant des *Mémoires*, il hésitera toujours à parler de lui-même, trouvant sans doute déjà assez de plaisir à évaluer les autres à partir du critère, infaillible à son avis, de l'intelligence.

Sans être superbe, il trouvait qu'il y avait dans son milieu d'action et jusque dans les universités trop d'inaptés. Il s'en plaignait souvent, avec les mots que l'on devine. Connaissant bien sa langue et surtout ses adjectifs, quel plaisir il offrait à qui voulait bien écouter, sans se sentir menacé bien que souvent objet de ses cibles, le palmarès de nos « sous-gloires nationales » ! Nous y passions tous, presque tous. Et quand il réussissait à dire de quelqu'un qu'il serait peut-être un jour intelligent, nous étions rassurés au possible. C'est peut-être le trait gentil de ce personnage bien connu de ses pairs pour ses interventions brèves, mais efficaces, aux conseils de facultés et d'université, grâce auquel il pouvait tout pardonner aux hommes en place, accepter toutes leurs misères ouvertes ou secrètes, sauf celle d'être un « imbécile ».

De fait, le Père Forest fut, à Montréal, un témoin privilégié de l'organisation et du développement du milieu philosophique et universitaire durant ses 32 ans de professorat et de décanat à la Faculté de Philosophie. La brève chronologie qui suit, ainsi que la description ultérieure du contenu général des *Mémoires* montreront la diversité des engagements sociaux de l'un de ces professeurs de philosophie qui rendirent possible le présent philosophique.

Chronologie du Père Ceslas-Marie FOREST, O.P.

1885 29 décembre : naissance à l'Épiphanie, Québec, fils de Médard Forest, cultivateur et bientôt commerçant de tabac, et Éveline Barnabé. Les deux sont de descendance

acadienne. Il est le deuxième fils d'une famille de 12 enfants dont huit seulement, 4 garçons et 4 filles, parviendront à l'âge adulte.

1885-1898 Fréquente l'École du Rang. Une seule institutrice « qui brillait surtout par son dévouement ».

1898-1906 Études secondaires au Collège de l'Assomption.

1906 Juin : baccalauréat ès Arts et « une instruction pleine de trous ». 3 août : prise d'habit chez les Frères-Prêcheurs.

1907-1913 Études au Studium dominicain d'Ottawa.

1910 Profession solennelle.

1911 2 juillet : Ordination sacerdotale.

1913 Lectorat en théologie.

1913-1958 tour à tour professeur à Ottawa (1913-1926), puis à l'Université de Montréal (1920-1951), et au Collège Marie de France (1948-1958).

1913-1917 Au Studium d'Ottawa, enseigne l'histoire de l'Église et des dogmes, l'art chrétien, l'hébreu « que je réappris en même temps que mes élèves ».

1916-1917 Études complémentaires à l'Angelicum (Rome).

1917-1925 Professeur au Studium d'Ottawa : mêmes disciplines.

1919-1920 Luttés et livre autour du divorce, dans le cadre des juridictions provinciales de l'Ontario et du Québec.

1920 Examen en vue de la Maîtrise en Sacrée Théologie (Rome). Promu bachelier du Collège (Ottawa).

1920-1951 Professeur de philosophie à l'Université de Montréal.

1921 Début d'une querelle en vue du suffrage féminin, il est le premier prêtre à proposer cette initiative.

1925 Mauvaise grippe qui lui rappelle à jamais les nécessités de la santé et du repos.

1926-1952 Doyen de la Faculté de Philosophie (Université de Montréal). Laisse Ottawa, habite Montréal (Couvent Notre-Dame-de-Grâce). Participe aux multiples commissions de l'Université de Montréal.

1928 Sous-prieur du Couvent de Notre-Dame-de-Grâce, « la seule charge que j'ai occupée dans l'Ordre ».

- 1929 Encore le divorce : querelle avec Henri Bourassa, directeur du journal *Le Devoir*.
S'engage fermement dans une lutte pour la réforme de l'enseignement secondaire.
- 1930 Fondation de l'Académie canadienne Saint-Thomas d'Aquin, dont il devient le secrétaire à vie.
- 1931 Interventions publiques, articles sur l'eugénisme, le spiritisme, la culture physique, etc. Voir *Revue dominicaine* des années '30.
- 1932 Président de la Commission des Études au Chapitre général tenu au Saulchoir et interrogateur à l'examen *ad gradus* du Père Chenu.
- 1933 Fondation de la Société d'Études et de Conférences par le Père R.-M. Voyer. Le Père Forest anime le secteur de Montréal.
Président de l'ACFAS.
- 1937 Médaille du Couronnement de Georges VI.
Délégué du Gouvernement de la Province de Québec au Congrès international de Philosophie (Paris).
- 1939 Début du Collège Marie de France dont il est un des membres les plus actifs jusqu'en 1960.
- 1942 Deux instituts sont adjoints à la nouvelle Faculté de Philosophie de Montréal : l'Institut d'Études médiévales à Ottawa et le nouvel Institut de Psychologie. — Assignment au Couvent de la rue Rockland.
- 1943-1944 Dirige le premier forum de l'Heure dominicale, Radio-Canada.
- 1948-1950 Travaille à la rédaction de la nouvelle Loi de l'Université votée à la Législature de Québec en 1950.
- 1950 Préparation et rédaction épisodique de ses *Mémoires*.
- 1951 Palmes Académiques du Gouvernement Français.
- 1960 4 juillet : assignation au nouveau Couvent Saint-Albert.
- 1961 2 juillet : Cinquante ans de prêtrise.
- 1970 6 octobre, vers les dix heures : mort rapide.
9 octobre : au cimetière de Saint-Hyacinthe.

Le lecteur trouvera dans la *Bio-bibliographie du P. Ceslas Forest*, de Florence Triquet ¹, la bibliographie de celui-ci jusqu'en 1945.

Les Mémoires

Le texte intégral du document dactylographié comprend 189 pages, sur feuille de 8½ x 11. Ces *Mémoires* constituent le seul manuscrit, à notre connaissance, laissé par le Père Forest ².

Le plus étonnant de cet homme raffiné et incisif qui refuse en principe d'écrire, disant à qui veut l'entendre que la vie vaut mieux que le papier et qui s'est si souvent moqué de ceux qui imposent à leurs amis des livres à lire plutôt que des conversations spontanées, est qu'il ait jugé bon de rédiger des *Mémoires*. Il le fit secrètement. Ses raisons sont évidentes : la première est qu'il croit aux institutions et c'est en leur nom qu'il propose des notes, des dates, des noms, des récits qui permettront d'en préciser les origines et les vraies intentions. Il veut surtout rendre service aux historiens. C'est qu'il craint, preuves en main, qu'on déforme les origines en les idéalisant. Le goût de la vérité est si vif chez lui qu'il est prêt à faire connaître tous les torts d'une situation plutôt que d'envelopper de style et de dérobades la réalité vécue. De ce point de vue peut-être est-il pionnier d'une nouvelle manière d'écrire l'histoire, encore qu'il saurait dénoncer à son tour les paresseuses de la démythologisation à outrance.

L'important des textes qui suivent tient beaucoup à ce fait que leur auteur veut sauver la vraie connaissance des faits. Les érudits ont de plus en plus besoin d'être aidés s'ils veulent survivre à leur propre métier. Qu'ils soient assurés que l'auteur de ces extraits n'a voulu rien idéaliser, ni cacher quoi que ce soit, ni surtout protéger une réputation au nom de l'amitié ou d'autres intérêts. Témoin impatient de l'essor de la philosophie universitaire, nous le lirons à la loupe, certains au moins qu'il n'entend rien cacher de ce qu'il sait.

-
1. Copie sur microfilm à la Bibliothèque Nationale du Québec et à la Bibliothèque Municipale de Montréal. Voir Jean-Pierre Chalifoux, *Bio-bibliographies et bibliographies*, (Montréal, 1970), 17.
 2. L'original et la copie dactylographiée peuvent être consultés aux Archives de la Province dominicaine du Canada, 5375 avenue Notre-Dame de Grâce, Montréal.

Riches de commentaires sur la vie universitaire montréalaise de 1920 à 1950, les *Mémoires* évoquent aussi la vie et la formation des Dominicains canadiens-français depuis 1905. Le Père Forest situe franchement ses confrères Dominicains, tels les Pères Gonthier, Marion, Lamarche, le Cardinal Rouleau et d'autres ; il y a dans ces pages une tranche intéressante de l'histoire dominicaine subséquente à cette tradition libérale des Dominicains dont le Père Jules Antonin Plourde, o.p. vient de nous fournir des jalons documentaires³.

Dans sa lutte « contre le crétinisme », le Père Forest n'a pas manqué de se heurter à des oppositions et d'être à l'affût de polémiques : intrigues de communautés religieuses, polémiques impliquant divers débats et polémistes tels Raphaël Gervais, le Père Gonthier, Henri Bourassa, le Père Marion et Mgr L.-A. Paquet, Mgr Charbonneau, les antimodernistes québécois et d'autres.

Les interventions personnelles du P. Forest à propos de la question juive, du droit féminin au suffrage, du divorce, de la réforme de l'enseignement secondaire, sa contribution importante à la fondation et au maintien du collège Marie de France, les débuts de l'apostolat radiophonique (Père M.-M. Desmarais), et d'autres questions dont il est fait mention dans les *Mémoires*, constituent des jalons intéressants de cette première moitié de siècle.

Le lecteur de ces *Mémoires* intéressé par le développement de la philosophie au Québec y trouvera des passages importants sur la qualité de la formation ecclésiastique, particulièrement dominicaine, sur le retentissement de la question moderniste au Québec, sur les études philosophiques et théologiques à Rome vers 1920, sur la venue de philosophes étrangers au Québec de 1930 à 1950 et, principalement, des pages importantes sur les débuts de la Faculté de Philosophie de l'Université de Montréal⁴.

3. *Dominicains au Canada. Livre des documents. I La fondation Canadienne à St-Hyacinthe (1830-1886)*. (Montréal 1973). Voir aussi *Communauté chrétienne* vol. 12 (juillet-août 1973).

4. Voir Ceslas-M. Forest « Vingt-cinq ans de Philosophie à l'Université de Montréal (1921-1946) », *Activités philosophiques, 1945-1946*, Montréal, 1946, pp. 9-29.

Les courts extraits que nous publions concernent principalement ces débuts de la Faculté de Philosophie, de l'Institut d'Études médiévales et de l'Institut de Psychologie. D'autres passages jetteront un peu de lumière sur le personnage « considérable » que fut le théologien L.-A. Paquet, sur les débuts méconnus de l'Académie canadienne Saint-Thomas d'Aquin et sur le « catholicisme de gauche » de Mgr Charbonneau. La numérotation entre parenthèses réfère aux pages de la copie dactylographiée et les crochets remplacent des mots ou des phrases illisibles ou non retenus.

EXTRAITS DES "MÉMOIRES" DU PÈRE C.-M. FOREST

*Professeur à la Faculté de philosophie
de l'Université de Montréal (66-67)*

Pendant que je préparais mon examen [Rome], je reçus du Provincial, le P. Rouleau, un câble m'annonçant que j'étais nommé professeur de philosophie à la Faculté des Lettres qui venait d'être fondée à l'Université de Montréal. On me demandait de voir le P. Général et de câbler ma réponse. J'allai donc montrer ce câble au P. Caterini. Je lui dis que j'hésitais. D'abord, j'étais extrêmement fatigué. Ensuite, comme personne ne m'avait remplacé pendant mon absence, j'aurais une besogne formidable, étant plus de deux mois en retard. Le P. Caterini ne voulut rien entendre. Il me dit que c'était précieux pour les Dominicains d'entrer dans une Université qui venait justement à ce moment-là, d'acquérir son autonomie et il me donna l'ordre de câbler mon acceptation.

C'est ainsi que j'entrai à l'Université et les Dominicains avec moi.

J'arrivai à Montréal vers le milieu de novembre, juste pour y recevoir un des premiers prix d'action intellectuelle que l'A.C.-J.C. devait continuer de distribuer chaque année, aux moins de 35 ans, pour leurs travaux intellectuels.

LES DÉBUTS DE LA FACULTÉ (73-79)

1920 - 1925

J'ai raconté que c'est à Rome, en septembre 1920, alors que je préparais mon examen *ad gradus* que j'appris ma nomina-

tion comme professeur de Philosophie à la Faculté des Lettres. Comme je savais que je ne rentrerais pas avant le milieu de novembre et que je ne pourrais immédiatement faire convenablement ce cours, j'avais demandé à M. l'abbé Arthur Curotte de me remplacer jusqu'au jour de l'an. M. Curotte, ancien professeur de philosophie à l'Assomption, était reconnu comme un des meilleurs philosophes à Montréal. C'était en plus un de nos anciens directeurs de conscience au collège.

J'ignorais à ce moment que la valeur morale de M. Curotte n'égalait pas sa valeur intellectuelle. Aussi, dès le mois de mai suivant, quand le recteur Mgr Gauthier décida de fonder une faculté autonome de philosophie, M. Curotte en fut exclu. Il était furieux et n'attendait que l'occasion de se venger. Mgr Perrin lui fournit cette occasion lors d'un discours qu'il fit sur le vote des femmes. (J'ai raconté cela ailleurs dans : « Discussions sur le féminisme »).

Mgr Curotte sortit humilié de cette discussion et complètement brouillé avec moi. Il partit peu après pour Rome où il devait être fait chanoine de Latran et Monseigneur, malgré les protestations de Mgr Gauthier devenu entre temps archevêque de Montréal.

Il écrivit à Rome deux longs articles dans *Le Devoir* où il m'attaquait et attaquait les Dominicains de façon assez sournoise et sans nous nommer. En ce qui me regardait, il faisait allusion à des articles, pourtant bien inoffensifs, que j'avais écrits sur le « Spiritisme sans esprits » et qui l'avaient scandalisé.

Il en envoya un troisième qui ne parut jamais. En effet le compte rendu des Débats aux Communes venait de rendre public le procès en divorce, devant le Sénat, du Dr. Handfield contre sa femme Pauline Fréchette. Le nom de M. Curotte était mentionné de façon particulière. *Le Devoir* lui fit donc dire qu'il était plus convenable qu'il n'écrive plus dans leur journal. En somme, une vie en grande partie gâchée dont il ne reste absolument rien.

Mgr Léonidas Perrin

J'ai assez peu connu Mgr Perrin qui fut notre premier Doyen de 1921 à 1926. Il avait été supérieur du Collège

canadien et, à ce titre, il avait fait la lutte contre les évêques irlandais et dû abandonner son poste. En 1921, il était curé de Notre-Dame. Philosophe d'occasion, on lui confia un cours de cosmologie. [?]. Il ne s'intéressa guère d'ailleurs à la Faculté. Tout le travail d'organisation fut fait de concert par l'abbé Lucien Pineault et moi. M. Perrin n'avait qu'un désir : retourner vivre à Rome. Son rêve se réalisa en 1926. Il m'avait gardé beaucoup de gratitude pour l'avoir défendu contre M. Curotte et en 1932, lors de mon passage à Rome, il nous reçut le P. Leduc, le P. Marchand et moi à un dîner splendide. Il devait, une fois encore avant sa mort, venir me faire une visite au couvent de N.-D. de Grâce .

M. Lucien Pineault

J'ai beaucoup mieux connu M. Pineault qui devait rester secrétaire de la Faculté jusqu'en 1932 où il fut nommé curé de Ste-Cunégonde, puis plus tard de Maisonneuve. Il avait été professeur de philosophie et préfet des études à l'Assomption. Il aspirait à être supérieur, mais son favoritisme pour son frère Albert l'en empêcha. On le rescapa en le nommant aumônier des étudiants, et secrétaire de la nouvelle Faculté en 1921. En plus de faire la plus grande partie des cours à la Faculté, il en donnait en sept ou huit endroits différents.

Il avait été un bon professeur de collège de ce temps-là, c'est-à-dire qu'il savait le manuel de Lortie par coeur. Cela n'allait pas plus loin. Au début de sa carrière universitaire, il avait fait une conférence — la seule qu'il ait faite dans sa vie — sur l'évolution. C'était au-dessous de tout. Le Dr Léo Parizeau qui y avait assisté était furieux et voulait l'attaquer dans les journaux. On eut toutes les peines du monde à l'en dissuader. Quand je commençai à enseigner moi-même l'évolution — une chose que je fus le premier à oser — M. Pineault n'osa pas trop me contredire. Le Dr Antonio Barbeau, qui avait recueilli tout un florilège de phrases de M. Pineault, me raconta qu'il avait dit textuellement en classe : « On ne me fera tout de même pas accroire que le minéral le plus noble, le diamant puisse se transformer dans le végétal le plus grossier, le *grauqua* ».

On comprend que, malgré tous les services qu'il nous avait rendus jusque-là, surtout en ce qui regardait le recrutement des

élèves, il était de moins en moins en harmonie avec le développement qui se faisait dans toutes les Facultés. Aussi, quand, étant curé de Ste-Cunégonde, il me dit qu'il renonçait même à son cours de Logique qu'il avait gardé jusque-là, je crus, d'accord avec le Recteur Mgr Piette, qu'il renonçait aussi à être membre du Conseil. Je lui écrivis donc pour le remercier et pour lui apprendre que M. Oscar Gauthier avait été nommé au Conseil à sa place. Je sus bientôt par un appel au téléphone qu'il n'avait pas eu l'intention de sortir du Conseil. Il comprit cependant qu'il était trop tard et il ne me l'a jamais pardonné.

M. l'abbé Oscar Gauthier

En 1921, M. Gauthier avait été nommé professeur de métaphysique. Il le restera jusqu'en 1942. Nommé membre du Conseil en 1933, il le sera aussi jusqu'à sa démission en 1942. Comme professeur, il dictait, d'une voix stridente qui cassait les oreilles, un cours que lui avait préparé M. Armand Perrier, son vicaire. Comme membre du Conseil, il est probablement l'homme le plus malcommode et même le plus polisson que j'aie rencontré... N'en pouvant plus, un jour, je lui écrivis pour lui demander sa démission. Il alla voir Mgr Piette et lui dit que, s'il donnait sa démission comme membre du Conseil, il la donnerait aussi comme professeur. Mgr Piette lui répondit que c'était précisément ce que je désirais. Dans ce cas-là, reprit-il, je ne donnerai ni l'une ni l'autre. On dut donc le supporter jusqu'en 1942, alors qu'il avait 70 ans. S'il n'avait pas alors accepté de partir comme je le lui demandais, j'aurais fait intervenir le règlement sur la limite d'âge. Il était curé de St-Léon de Westmount. (Avant de donner sa démission). Quand le Cardinal Léger lui écrivit un mot peut-être un peu trop bref pour lui demander sa démission, il répondit par un mot encore plus bref : je refuse. Le Cardinal se rendit chez lui et obtint ce qu'il désirait. M. Gauthier, au moment où j'écris ces souvenirs -1956- vit encore. Il a 84 ans. Le vinaigre commence...

Le P. M.-A. Lamarche

Le premier Dominicain que j'ai fait entrer à l'Université fut le P. Lamarche. [...] Il y restera jusqu'à sa démission en 1936.

Le P. Lamarche avait déjà enseigné la philosophie à Ottawa, durant un an (1904-1905). Il y revenait après 18 ans. Il ne s'y est jamais senti à l'aise. J'ai dit la profonde admiration que j'avais pour le P. Lamarche, prédicateur et écrivain. Comme professeur de théologie, il avait écrit un cours très convenable qu'il lisait en classe. Dans les dernières années, le retour de son cours était un cauchemar. À plusieurs reprises il m'écrivit une lettre de démission qu'il vint porter à ma chambre. Je compris, d'après la teneur de sa lettre, qu'il n'y avait plus rien à faire. Après avoir consulté le P. Bibaud, provincial, et le P. Dupont, prier, j'allai lui dire que j'acceptais bien à regret sa démission. Je ne l'ai jamais vu aussi heureux.

Il a apporté à l'Université et à la Faculté le prestige de son nom. M. Montpetit avait pour le P. Lamarche la plus profonde admiration et lui fit décerner une couple d'années plus tard un doctorat honorifique de l'Université. [...]

1926

C'est au mois de mai 1926 que je fus nommé doyen. Je le devais rester jusqu'en 1952. En plus de demeurer membre de la Commission des Études, je devins membre du Conseil d'administration du Sénat académique. Je serai de plus en plus mêlé à la vie universitaire.

C'est cette année-là aussi que M. Montpetit me demanda de donner des cours de philosophie sociale à la Faculté des Sciences sociales. Le P. Louis Lachance devait me remplacer en 1942. Quand Mgr Gauthier fournit aux Syndicats catholiques un Conseil de consultation formé de religieux, il me demanda d'en faire partie, ce que j'acceptai. Nous avons collaboré une couple d'années très étroitement avec le conseil central de ces Syndicats.

C'est la même année que j'acceptai de donner des cours à l'Institut pédagogique Saint-Georges. Ces cours se donnaient le samedi à des frères de différentes congrégations et à des institutrices laïques. Je devais garder ces cours un bon nombre d'années.

Au cours de 1926, j'eus aussi une discussion avec M. Henri Jeannotte, p.s.s., professeur de théologie dogmatique au Grand Séminaire. M. Jeannotte était un esprit subtil, même retors, qui cherchait la nouveauté ; son plus grand plaisir était de contre-

dire S. Thomas. Il s'était formé, à l'aide d'un ouvrage qui venait de paraître, une théorie assez contestable sur l'application de la messe [...] On discuta pourtant quelque temps dans la *Revue dominicaine*, jusqu'à ce qu'il me demandât de mettre fin à tout cela, les prêtres commençant à le soupçonner d'hérésie!!!

1942

TRANSFERT À MONTRÉAL DE L'INSTITUT D'ÉTUDES MÉDIÉVALES D'OTTAWA.

L'ANNEXION À LA FACULTÉ DE PHILOSOPHIE (102-110)

Entre le P. Gaudrault, provincial, Mgr Maurault, recteur, et moi comme doyen de la Faculté de Philosophie, il n'a jamais été question d'autre chose que d'affiliation de l'Institut à l'Université de Montréal par l'intermédiaire de la Faculté de Philosophie. Nous savions tous trois que c'était la seule chose possible, la seule qui eût été acceptée par la Société d'Administration et par la Commission des Études.

Le contrat d'affiliation fut discret, élaboré par le P. Paré, alors directeur de l'Institut, et par moi. Quand les grandes lignes en furent arrêtées, j'appris que la plupart des professeurs de l'Institut étaient opposés à une affiliation à la Faculté de Philosophie. Ils auraient voulu former une école indépendante, affiliée directement à l'Université. Je me suis rappelé, en effet, à ce moment, que le P. Paré venait chaque fois à Montréal avec deux projets, l'un dont je lui avais donné les grandes lignes et l'autre tout à fait différent dont je lui avais dit, une fois pour toutes, qu'il était impossible.

Le P. Paré donna donc sa démission et fut remplacé par le P. Régis. Le contrat d'affiliation [...] fut donc signé par celui-ci au nom de l'Institut et par moi au nom de la Faculté.

Ce contrat fut approuvé d'abord par le Conseil de la Faculté, puis par la Commission des Études le 23 avril 1942.

Il répugnait aux professeurs de l'Institut de dépendre de la Faculté de philosophie qui était en fait composé en majorité de Dominicains, mais qui en droit n'était pas dominicaine.

Or dans le contrat d'affiliation, nous avons pris toutes les précautions pour garantir l'indépendance de l'Institut : 1° Il

y était dit d'abord, que la direction (à savoir le directeur et les principaux officiers) serait dominicaine. Jamais encore l'Université n'avait fait une concession semblable et elle n'en a jamais fait depuis. 2° La bibliothèque restait la propriété de la Province dominicaine. C'est que le gouvernement Godbout avait donné \$10,000.00 pour cette bibliothèque et on avait la promesse que ce subside serait renouvelé chaque année. Par malheur en 1944, Godbout fut renversé et Duplessis refusa de donner quoi que ce soit.

3° Pour ce qui était des programmes, ils devaient toujours être élaborés par la direction de l'Institut. Le Conseil de la Faculté, comme la Commission des Études les a toujours acceptés de confiance, comme ils ont accepté de confiance les programmes de l'Institut de Psychologie.

4° Il en fut de même pour les professeurs de l'Institut qui furent choisis par la direction de l'Institut de concert avec le P. Provincial. Quand il s'agissait de Dominicains, le doyen de la Faculté, après avoir fait approuver leur nomination par le Conseil, la faisait ratifier par le Chancelier. Après une expérience de dix-huit ans, on peut affirmer sans crainte que cette solution — la seule possible d'ailleurs — était la plus sage. Non seulement, elle n'a pas entravé le développement de l'Institut, mais elle a eu plusieurs résultats heureux.

1° Elle a renforcé l'influence dominicaine au sein du Conseil de la Faculté. Au moment où j'écris, deux professeurs de l'Institut : les Pères Régis et Landry font partie de ce Conseil. Et il est à prévoir que d'autres y entreront avec le temps. Bien plus, quand j'ai dû prendre ma retraite, c'est le Directeur de l'Institut, le P. Régis, qui fut appelé à me remplacer.

2° Le premier budget de l'Institut fut fourni par Mgr Charbonneau et cela intégralement. La Société d'Administration s'était déclarée incapable de faire quoi que ce soit. Toutefois, comme ce budget apparut les années subséquentes comme partie du budget de la Faculté, il fut défendu et voté en même temps que ce dernier. L'Institut a enfin profité de tous les efforts que je fis et que le P. Régis continua pour faire augmenter les traitements de tous les professeurs de la Faculté.

3° Étant donné le nombre restreint de ses élèves, une fois au moins, en 1951, l'Institut fut menacé de disparaître. Il dut aux démarches que je fis près du Délégué apostolique, près du Cardinal et près du Conseil des Gouverneurs de subsister. S'il avait été indépendant, je me demande ce qui serait arrivé.

4° L'ambition de l'Institut était de devenir canonique et de voir ses grades reconnus par Rome. Il obtint cette faveur par mon entremise et parce qu'il était affilié à la Faculté. Comme je le dirai plus loin, tout ce qu'il peut accorder c'est une licence ou un doctorat en philosophie (section des études médiévales). De plus, étant canonique grâce à son annexion à la Faculté, il jouit de la même indépendance qu'elle vis-à-vis le Conseil des Gouverneurs.

5° Enfin et surtout l'annexion à la Faculté facilita grandement les échanges entre les deux. Des professeurs de l'Institut furent invités à donner des cours à la Faculté et nos élèves, surtout ceux qui préparaient le doctorat en philosophie, s'inscrivirent pour nombre de cours à l'Institut. [sic... à la Faculté]. La Faculté et les deux Instituts forment ainsi un groupe plus uni. Ils se sentent davantage solidaires les uns des autres. Et cela a constitué une force quand l'Institut à deux reprises au moins a été menacé.

Si j'insiste sur ce point, c'est que plusieurs et même presque tous ceux qui sont venus d'Ottawa à Montréal en 1942 — à l'exception du P. Régis — ne me pardonnaient pas de n'avoir pas obtempéré à la solution qu'ils avaient proposée. L'atmosphère d'Outremont en fut même pour un temps empoisonnée. Nous nous sommes demandé à ce moment si certains d'entre eux désiraient vraiment que l'Oeuvre ainsi amorcée finît par réussir. Il faudra attendre une couple de départs et l'arrivée de nouveaux éléments pour que le Couvent de la rue Rockland devienne ce qu'il a été, l'un des couvents les plus agréables où il nous ait été donné de vivre.

Bien que je fisse partie de droit du Conseil de l'Institut, je me suis toujours abstenu d'y paraître pour éviter les susceptibilités. Et pourtant, comme doyen, j'avais à résoudre des problèmes qu'il suscitait. C'est ainsi que je dus défendre, année après année, la venue à Montréal de professeurs étrangers : les Pères Geiger,

Deman, Anawati ; M.M. Vignaux, Marrou, Klibansky, Pégis, etc... On me demandait invariablement comment, avec le temps, l'Institut n'arrivait pas à former ses propres professeurs.

À plusieurs reprises, j'avais demandé aux Provinciaux qui se sont succédés des jeunes Pères bien préparés pour renforcer les cadres de l'Institut. Je me suis souvent demandé si le peu de succès que j'obtenais ne dépendait pas en partie d'un manque de sympathie de la part de la Direction des études d'Ottawa.

Je dois faire une exception ici pour le Père Thomas-André Audet. Ce fut une très heureuse acquisition. Il n'était professeur depuis assez peu de temps quand il me vint trouver et me communique son intention de préparer une refonte du programme de l'Institut pour le rendre plus historique et plus médiéval. Je l'approuvai avec enthousiasme et vis à ce qu'il devint directeur des études à l'Institut. Son plan de refonte fut approuvé par le P. Régis et son Conseil et le nouveau programme fit l'admiration du P. Chenu. Quand je pris ma retraite et que le P. Régis devint doyen, le P. Audet fut nommé directeur de l'Institut. Il devait mourir moins de 3 ans après, en 1955. Ce fut une très lourde perte pour l'Institut.

Ce qui a beaucoup nui à l'Institut vis-à-vis de l'Université, c'est la difficulté qu'il a eue à recruter des élèves. Cela dépendait 1° du caractère de son enseignement et du peu d'ouvertures pour les élèves qui y avaient pris des grades ; 2° Cela dépendait que avec le temps, on ne pouvait plus, faute d'espace recevoir les jeunes religieux ou les jeunes prêtres qui venaient suivre les cours. Ils devaient donc loger ici et là, ce qui répugnait aux Supérieurs de communautés et aux évêques. Nous avons fait des démarches pour obtenir que les élèves qui préparaient leur licence au Grand Séminaire vinssent suivre des cours de l'Institut. Mais cela ne donna guère de résultats. 3° Je me permets d'ajouter que cela dépendait aussi du peu de rayonnement de l'Institut. Je crois que l'enseignement était sérieux, mais depuis dix-huit ans, les professeurs n'ont à peu près rien publié qui pût faire connaître l'Institut au loin. Récemment, l'équipe s'est enrichie de bons travailleurs et il y a lieu d'espérer davantage pour l'avenir.

FONDATION DE L'INSTITUT DE PSYCHOLOGIE

Dès 1931, je m'étais préoccupé de spécialiser quelqu'un en psychologie expérimentale. Comme je ne pouvais obtenir personne chez nous, je m'étais adressé à Mgr Gauthier. Celui-ci m'offrit un jeune prêtre qu'il me disait intelligent et qui venait de terminer ses études. C'était l'abbé Irénée Lussier, le futur recteur de l'Université.

J'écrivis donc à Athanase David, secrétaire de la Province, pour obtenir une bourse d'étude. Celui-ci me répondit que ses fonds étaient épuisés. Il me dit de demander l'argent à Victor Doré, président de la Commission scolaire de Montréal, en l'assurant que la Province le rembourserait.

Je conseillai à M. Lussier de se mettre sous la tutelle du chanoine Jeanjean, qui était venu les années précédentes à Montréal. M. Lussier devait passer trois ans à Paris aux frais de la Province. Il en revint en 1934 avec le diplôme de l'Institut national d'orientation professionnelle.

À son retour, comme il ne m'était pas possible d'organiser quoi que ce soit de sérieux en psychologie, je me bornai à lui demander un cours général de psychologie expérimentale. Par contre Victor Doré l'employa à plein temps à la Commission scolaire pour s'occuper des arriérés mentaux, ce qui était une innovation à Montréal. Plus tard il devint visiteur en chef des écoles et enfin, en 1955, il était appelé à remplacer Mgr Maurault. Je lui avais mis le pied à l'étrier, ce qui est, comme on l'a dit, très important car il y a beaucoup plus de pieds que d'étriers.

[...]

Plusieurs années avant le transfert à la montagne, j'avais songé à fonder quand nous nous transporterions là-bas un Institut de Psychologie. M. Charles de Koninck étant professeur à Montréal, je lui avait fait promettre, comme doyen de la Faculté de Philosophie de Laval, de ne pas fonder à Québec ni un Institut d'Études médiévales, ni un Institut de Psychologie. J'étais convaincu que ces instituts très spécialisés ne pouvaient exister que dans une seule université du Québec. M. de Koninck m'avait répondu qu'il n'avait nullement l'intention de développer ni les études médiévales ni la psychologie expérimentale à Québec.

Rassuré de ce côté, il ne me restait qu'à trouver quelqu'un qui pourrait se charger d'organiser, avec quelque chance de succès, l'Institut de Psychologie dont je rêvais.

C'est alors (1941) que je rencontrai le P. Noël Mailloux. Au cours de ses études à Rome, il s'était initié à la psychologie expérimentale sous la direction du P. Barbade. Revenu au Canada en 1938, et nommé professeur à Ottawa, il avait parfait ses connaissances en ce domaine. Il était même allé aux États-Unis pour se mettre au courant de ce qui se faisait là-bas. Au cours des entretiens que j'eus avec le P. Mailloux, je me convainquis vite qu'il était l'homme que j'attendais. Je lui fis part de mon projet qu'il accepta avec enthousiasme. Après avoir obtenu l'autorisation du P. Gaudrault, provincial, et celle du recteur Mgr Maurault, je décidai de tenter ma chance près de la Société d'administration de qui dépendait en dernière analyse cette fondation.

Je n'ai jamais oublié cet après-midi de l'été 1942. Les membres présents de la Société d'administration étaient le sénateur Élie Beauregard, président, Mgr Arthur Papineau, évêque de Joliette, l'hon. Alfred Leduc et un ou deux autres dont j'ai oublié le nom. Le P. Mailloux m'accompagnait. J'exposai très brièvement l'utilisation que l'on faisait de plus en plus, dans une foule de domaines, de la psychologie expérimentale et je terminai par quelque chose comme ceci : « Il se peut que vous ne voyiez pas comme nous combien cette fondation est urgente et je le comprends. Mais je ne vous demande qu'une chose, nous faire confiance. »

Ce qui les préoccupait, c'était la question financière. Je leur rappelai que Mgr Charbonneau se chargerait de tous les frais encourus par le transfert de l'Institut d'Études médiévales à Montréal. Quant aux dépenses [qu'] occasionnerait la fondation de l'Institut de Psychologie, cette première année, elles étaient en somme minimales. Les membres présents de la Société n'hésitèrent pas un seul instant et nous partîmes tous pour aller réserver dans [l'édifice] les locaux nécessaires pour les cours et pour le laboratoire. Quand nous revînmes au couvent de N.-D. de Grâce, l'Institut était fondé.

Il ne restait plus qu'à faire approuver cette fondation par

le Conseil de la Faculté et par la Commission des Études. Il fut entendu que les directeurs de l'Institut médiéval et de l'Institut de Psychologie feraient partie du Conseil de la Faculté.

MGR CHARBONNEAU ET LE CATHOLICISME DE GAUCHE (116-113)

La dernière fois que la Faculté avait été approuvée par Rome, c'était en 1936. À ce moment ni l'Institut d'Études médiévales, ni l'Institut de Psychologie n'avaient encore été annexés à la Faculté. Il s'en suivait :

- 1° que Rome n'avait jamais approuvé leur appartenance à la Faculté ;
- 2° que les grades qu'ils conféraient étaient civils et non canoniques.

[...], il y avait de multiples raisons pour que cette situation fût modifiée. Ce mémoire que j'avais rédigé, je le fis parvenir à Mgr Charbonneau pour qu'il le transmitt à Rome et au P. Provincial pour qu'il l'envoyât au P. Suarez, maître général, en lui demandant d'appuyer notre demande.

La réponse du P. Suarez (2 juillet 1949) [...] me parut on ne peut plus étrange. On ne peut comprendre les craintes du Maître général qu'à la lumière des événements qui ont suivi.

En janvier 1950, Mgr Charbonneau était sommé de donner sa démission comme archevêque de Montréal. Il câbla à Rome pour demander d'être entendu. On lui répondit que c'était inutile et que sa démission était définitivement exigée. Le bruit courait que Mgr Desranleau, évêque de Sherbrooke, et Mgr Garant, auxiliaire de Québec, seraient invités à leur tour à démissionner. De plus, des mesures seraient prises contre certains religieux.

Quelle était la cause de cette attitude de Rome. Elle était double : 1° *La question ouvrière* : Duplessis — l'homme le plus néfaste que la Province ait eu à sa tête — devenait de plus en plus hostile au mouvement ouvrier. Or, Mgr Desranleau et Mgr Garant étaient reconnus pour leur sympathie à l'égard de ce mouvement. Quant à Mgr Charbonneau, il avait, du haut de la chaire de Notre-Dame, demandé l'aide financière de tous les catholiques pour les familles des grévistes d'Asbestos. Le ministre Antonio Barette fut donc chargé d'aller porter à Rome, au nom

du Gouvernement, un mémoire que le P. Émile Bouvier, S.J. aurait, paraît-il, rédigé. Je ne crois pas cependant que cela eût suffi à déclencher la mesure inouïe que Rome devait prendre contre Mgr Charbonneau. La vraie raison, je l'ai apprise par une lettre de Mgr Charbonneau m'écrivit après son départ de Montréal. Le P. Suarez devait plus tard me certifier la même chose.

2° *Le catholicisme de gauche* : À peu près au même moment où M. Barette partait pour Rome, Mgr Courchesne, archevêque de Rimouski, partait à son tour, porteur d'un mémoire qu'il avait lui-même rédigé. Ce mémoire reflétait sans doute aussi l'opinion de certains autres évêques. (On a mentionné Mgr Pelletier de Trois-Rivières et Mgr Douville de St-Hyacinthe.) Dans ce mémoire on affirmait qu'on était en train de créer dans le Québec une scission entre les catholiques de droite et les catholiques de gauche, comme en France. Mgr Charbonneau serait à la tête des catholiques de gauche et les représentants religieux de ce mouvement seraient les Dominicains : le P. Georges-Henri Lévesque à Laval, l'Institut de Psychologie et l'Institut d'Études médiévales à Montréal.

Ce qui compromettrait l'Institut de Psychologie aux yeux de ces gens-là, c'est sans doute qu'il avait adopté dès le début la psychanalyse de Freud comme moyen de recherche. Quant à l'Institut d'Études médiévales, on savait qu'il avait été fondé par le P. Chenu dont le petit volume sur la méthode d'enseignement de la théologie au Saulchoir venait d'être mis à l'Index. On semblait craindre que le même esprit inspirât les travaux de l'Institut.

À Rome, les Congrégations devaient en 1949 être déjà alertées. On comprend donc que le P. Suarez nous ait recommandé de remettre nos démarches à plus tard.

1950

JANVIER : DÉMISSION DE MGR CHARBONNEAU (121-124)

À l'été 1949, Mgr Charbonneau avait fait à Rome son voyage *ad limina*. Comme il n'ignorait pas que des mémoires avaient été envoyés contre lui, il s'informa près des Congrégations si Rome avait quelque chose à lui reprocher. On lui répondit négativement. Comme il racontait la chose au P. Suarez, celui-ci

lui dit : « Excellence, ne vous fiez pas trop à cette réponse. » Et il lui conseilla de prolonger son séjour à Rome pour poursuivre son enquête. Mgr Charbonneau qui était la franchise même ne pouvait pas croire à la duplicité des autres. Il revint donc à Montréal. Dans une entrevue qu'il m'accorda à son retour, il me répéta joyeusement ce qu'il avait dit au Général. Le jour de l'Épiphanie -1950- à la réception du jour de l'an à l'Université, Mgr Charbonneau dit à l'oreille à Mgr Maurault : « Priez pour moi, je passe par une épreuve terrible. » Mgr Maurault s'empressa de me raconter la chose et nous nous demandions ce que pouvait bien être cette épreuve.

Nous le sûmes peu de temps après quand le Délégué annonça que Mgr Charbonneau donnait sa démission pour raison de santé. On annonçait en même temps qu'il était nommé archevêque de Bosphore et qu'il se retirait à Victoria.

Autour de Mgr Charbonneau, personne ne crut à la raison de santé invoquée par le Délégué. D'ailleurs, à un journaliste qui lui demandait comment il se portait, il répondit : « Mieux que jamais. »

Ce fut un scandale énorme dans tout le Canada, surtout peut-être dans l'épiscopat irlandais. Ce scandale s'étendit aux États-Unis et même en Angleterre. Rome ne tarda pas à constater qu'on avait fait une gaffe énorme. Tous ceux qui semblaient visés avec lui pouvaient désormais continuer de travailler en paix.

Quant à Mgr Charbonneau, on lui offrit le titre de Comte romain qu'il refusa avec dédain. Même il cessa de porter les insignes d'archevêque auxquels il avait droit. Il s'habilla comme un simple prêtre séculier et exigea qu'on l'appelle « father » au lieu de « bishop ».

Je lui écrivis à Victoria pour lui dire notre gratitude et notre peine et j'écrivis, au nom de la rédaction, un article dans la *Revue Dominicaine*. Il me répondit peu de temps après, dans une lettre que j'aurais dû garder. Il me racontait qu'on lui avait demandé sa démission sans donner de raison. Il avait alors câblé à Rome pour demander de se justifier et il avait même retenu une place sur un avion. On lui répondit que c'était

inutile et que la démission exigée était sans appel. Il ajoutait qu'on lui avait fait savoir plus tard la raison. On l'accusait de diviser les catholiques du Canada français en catholiques de gauche et catholiques de droite comme en France et de prendre parti des premiers. Ceci me fut confirmé par le P. Suarez qui ajouta que cela était contenu dans un mémoire de Mgr Courchesne.

Mgr Charbonneau était un grand évêque et aussi un saint prêtre. Il l'a prouvé en acceptant sans récriminer la décision de Rome. Mais on devine ce que cet homme a pu souffrir. Lui qui était d'une santé robuste, il devait mourir moins de dix ans plus tard.

Quel fut le rôle de Mgr Léger dans cette affaire [?] Mgr Léger était alors directeur du Collège canadien à Rome. Nous savons que c'est là que Mgr Courchesne s'était retiré. Il n'est pas possible que ce dernier n'ait pas communiqué à Mgr Léger le contenu de son mémoire. Il est probable — et ce fut l'opinion générale dans le clergé — que Mgr Léger se laissa convaincre du danger que l'Église du Québec courait. Comme il avait ses entrées libres près du Pape grâce à Soeur Pasqualia, on a supposé qu'il avait usé de son influence près de lui. D'ailleurs, Mgr Charbonneau, dans la lettre qu'il m'écrivit, se disait convaincu que la décision venait du Pape.

Cela me parut encore plus plausible quand quelques mois plus tard, Mgr Léger était appelé à remplacer Mgr Charbonneau.

Quand Mgr Léger fut installé au palais archiépiscopal, je lui demandai une entrevue pour lui rendre compte de nos activités à l'Université. Au cours de l'entretien, je lui dis ceci : « Excellence, nous avons toujours eu la confiance de Mgr Charbonneau, parce que nous n'avons jamais rien fait sans autorisation et avons toujours suivi ses directives. Nous avons l'intention de travailler sous la direction de l'autorité ecclésiastique et nous vous demandons la même confiance. »

À cette demande de confiance, Mgr Léger ne répondit rien. Je devins furieux et ajoutai textuellement ceci : « Excellence on a prétendu qu'il y avait dans le Québec des catholiques de gauche et des catholiques de droite. Or, il y a près de 40 ans que je suis mêlé au mouvement intellectuel catholique ici. Pourtant,

je n'ai jamais rencontré des catholiques de gauche ni des catholiques de droite. J'ai rencontré des gens qui, à leurs risques et périls, mais toujours avec l'approbation de l'autorité religieuse, cherchaient par des moyens modernes d'assurer un nouveau progrès de l'Église dans tous les domaines. Ça, ce sont les catholiques de gauche. Quant aux catholiques de droite, ce sont des gens qui non seulement ne font rien, mais passent leur temps à critiquer en arrière et en cachette les premiers sans qu'on puisse exactement savoir ce qu'ils pensent. Ils auraient bien trop peur qu'on dévoile leur ignorance et leurs préjugés. »

Cette longue sortie parut l'impressionner car il me répondit aussitôt qu'en effet il y avait plus de risque à chercher le progrès qu'à y renoncer, mais qu'il fallait évidemment chercher sous la direction de l'autorité religieuse.

Le lendemain je racontai l'entrevue à Mgr Maurault. Il ne voulut jamais y croire.

Plus tard, après un discours qu'il avait fait aux élèves et aux infirmières du service social, Mgr Léger apprit qu'il avait été unanimement critiqué. Il était furieux et il me le dit quand j'allai le voir. On m'a reproché, dit-il, d'avoir prétendu qu'il fallait pour le service social plus de charité que de technique. Je n'eus pas de difficulté à lui faire convenir que ce qui avait manqué et que ce qui manquait encore aujourd'hui dans nos organisations charitables c'était bien plus la technique que la charité. C'était donc là-dessus que l'Ecole de service social devait mettre l'accent. Moins de quinze jours après, il reprit, dans un discours, à peu près textuellement tout ce que j'avais dit. C'était un homme sincère, bien disposé, mais qui n'avait pas été préparé à aborder tant de problèmes modernes assez complexes.

L'ACADÉMIE CANADIENNE SAINT-THOMAS D'AQUIN (81-83)

En 1929, à la suggestion de Mgr Paquet, le Cardinal Rouleau fonda l'Académie canadienne S.-Thomas D'Aquin sur le modèle de l'Académie romaine du même nom. La première session eut lieu en 1930.

Le P. Villeneuve, le futur cardinal, avait eu vent de cette fondation et s'était empressé de fonder quelque chose d'équivalent à Ottawa. Le cardinal Rouleau dut donc antidater sa fondation.

Celle du P. Villeneuve devint la Société de Philosophie de l'Université d'Ottawa.

L'archevêque de Québec devait en être à perpétuité le président d'honneur. Les vice-présidents d'honneur étaient les Recteurs de Laval, Montréal et Ottawa et le Provincial des Dominicains. Le Secrétaire devait toujours être un dominicain, je le fus dès le début jusqu'aujourd'hui.

Les membres du premier conseil furent, outre Mgr Paquet et moi, le chan. Arthur Robert, Mgr Wilfrid Lebon, le P. Rodrigue Villeneuve et l'abbé Lucien Pineault. Le P. Villeneuve devait être nommé évêque de Gravelbourg en 1930 et fut remplacé par le P. Georges Simard, o.m.i.

La première session fut sous la présidence, en l'absence du cardinal Rouleau, de Mgr Plante, de Mgr Ross et du P. Gillet. Outre l'allocution du président, Mgr Paquet, quatre travaux furent présentés : un par l'abbé Joseph Ferland, un par Antonio Perrault ; Mgr Villeneuve présenta le sien à la dernière séance et moi à la première sur « Augustinisme et thomisme ». Je devais, en 1937, en présenter un autre sur « Le Cartésianisme et l'orientation de la science moderne » qui fut reproduit par *La Pensée catholique de Liège* (no 432).

Les études présentées aux 13 premières sessions furent publiées, grâce à Mgr Paquet, en 9 volumes.

Tant que Mgr Paquet resta président, on garda la même formule. Quant Mgr Cyrille Gagnon le remplaça vers 1942, on adopta celle de l'Acfas : rapports et discussions, et on adjoignit à la philosophie et à la théologie l'exégèse et le Droit Canon.

À la mort de Mgr Gagnon, c'est Mgr Vandry qui lui succéda. Devenu bientôt recteur et accaparé par sa charge, l'Académie ne se réunit plus.

Quand, en 1952, Laval voulut fêter son centenaire, on songea sans doute à ressusciter l'Académie. Mgr Vandry m'écrivit que Charles de Koninck avait été nommé président par Mgr Roy. Je répondis à Mgr Vandry que j'étais enchanté de la nomination, mais que, d'après nos règlements, c'était aux membres du Conseil à proposer le nom du président à l'Archevêque de

Québec. Je n'entendis plus jamais parler de rien. Je crois que j'avais donné le dernier coup de pelle pour enterrer l'Académie.

À PROPOS DE MGR PAQUET (46-47)

Le P. A. Marion fut mon professeur en seconde année de philosophie. Il avait précédemment enseigné cette matière, mais il avait dû prendre un an de repos à la suite d'un excès de travail. Il devait en commettre beaucoup d'autres, ce qui finit par lui être fatal. Il devait mourir à 47 ans.

Le P. Marion était un dialecticien, au sens un peu péjoratif du mot, un homme qui s'amuse à jongler avec les concepts et parfois avec les mots. Il prenait la subtilité pour la profondeur et s'en donnait à cœur joie. Son ouvrage préféré était le commentaire de Cajetan sur le *De ente et essentia* de S. Thomas. Je me demande ce que le P. Casavant, et même le P. Leduc ont pu piger. Dans un cours comme celui-là, j'y étais un peu plus à l'aise. Un jour il avait promis de faire ajouter un point aux notes de fin d'années si nous lui apportions la solution à un problème qu'il nous avait proposé. Je lui apportai cette solution à la classe suivante et j'ai appris plus tard qu'il avait tenu parole.

Son nom est resté inséparable des luttes qui se firent, vers 1920, autour de la question scolaire.

Pour comprendre quelque chose à ce qui va suivre, il faut se rappeler la mentalité de cette époque et le rôle qu'à joué Mgr Paquet dans la vie intellectuelle de ce temps-là.

La crainte de l'intervention de l'État dans certains domaines comme l'éducation et la bienfaisance était devenue une véritable obsession et elle explique, en grande partie, notre retard dans ces domaines. Ce n'est qu'un peu plus tard, en 1922 si je ne me trompe, que la Législature de Québec osera offrir aux collèges classiques une subvention que tous d'ailleurs n'accepteront pas. La réaction fut la même lors de la loi d'Athanase David sur la bienfaisance.

Cette défiance avait inspiré les travaux de Mgr Paquet sur *Le Droit public de l'Église*. Voilà la Bible de ce temps-là. Mgr Paquet était sacro-saint, tabou, intouchable. Il a été le principal instaurateur du thomisme au Canada et ce fut son grand mérite.

Dans son *Droit public*, il s'était montré le plus intrégriste et le plus réactionnaire possible. Toute une génération en a subi l'influence.

Le P. Marion avait choisi d'étudier « Le Problème scolaire » pour la thèse qu'il devait présenter à Rome, à l'occasion de son examen *ad gradus*. Il y traitait surtout des Droits respectifs de l'Église, de l'État et des parents en éducation. Son volume représentait une somme considérable de travail.

Malheureusement pour lui, quand il avait voulu fixer les limites de l'intervention de l'État en matière d'éducation, il s'était heurté à Mgr Paquet. Il n'avait pas hésité à l'attaquer de front. Il avait même consacré un chapitre à le démolir de fond en comble. Quand son volume parut, le Cardinal Bégin, Mgr Paquet et l'Université Laval crièrent au scandale. La cause fut portée devant le Délégué apostolique. Entre temps, le P. Joseph Lalande, s.j. et Henri Bourassa se déchaînaient contre nous. Ce dernier, dans une conférence à la salle St-Sulpice s'était même jeté à genoux, demandant aux religieux de ne pas introduire l'État dans l'éducation !

Université McGill
Université de Montréal

Yvan Lamonde
Benoît Lacroix